



peut ton mettre une personne sous curatelle contre son souhait

Par **DELPY**, le **07/02/2019** à **18:37**

bonjour

mon fils est hospitalisé pycatrie

il veulent le mettre sous curate?le

il a toute ses facultés financière comme travaille

Par **DELPY**, le **07/02/2019** à **18:41**

bonjour

mon fils 20 ans hospitalisé pour des troubles psychiatriques légers

il peut gere ses comptes ses papiers son travail

son médecin à demande de le mettre son curatelle

mon fils refuse cela

Par **youris**, le **07/02/2019** à **19:00**

bonjour,

il existe des procédures pour prendre des mesures de protections de majeurs incapables.

il s'agit surtout de protéger le majeur.

que ce soit la mise sous tutelle ou curatelle, c'est toujours un juge qui prend cette décision mais contre l'avis du majeur à protéger.

voir ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23693>

salutations